

## Recrutement de 200 agents à la CNSS en 3 mois



## Mention Honorable à la DG Ingrid AWADE

P4

**Sommet citoyen de la Société Civile de la CEDEAO à Lomé**  
Des recommandations pour renforcer le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance

P3

**Elimination des violences faites sur les enfants au Togo**  
Le projet "éducation sensible au genre et sans violence" de Plan International Togo fait le bonheur des enfants des régions Centrale et des Plateaux

P5

# L'Édition 2017 des Evala appartient à l'histoire

## Bilan et perspectives

Les cérémonies des luttes traditionnelles (evala) en pays Kabyè ont pris fin le samedi 22 juillet 2017 dans la Kozah avec les finales dans les cantons de Tcharè, soumdina et Lassa. Le rendez-vous est pris pour juillet 2018.

### Que retenir de cet évènement ?

La lutte traditionnelle Evala en pays Kabyè est une pratique séculaire qui se perpétue, de génération en génération. C'est une épreuve d'endurance physique à laquelle doit se soumettre le jeune Kabyè marquant son passage de l'adolescence à l'âge adulte.

Pour le jeune Kabyè, cette étape nécessaire marque un nouveau départ, une nouvelle vie, celle de l'adulte responsable, qui ne dépend plus de ses parents. C'est une étape où le jeune Kabyè réalise qu'il peut se séparer de ses parents, construire sa propre maison, se marier et fonder un foyer. Cette année encore cette tradition a été respectée. On a lutté dans tous les cantons de la préfecture de la Kozah à l'exception comme par le passé, du canton d'atchangbadè

qui a un statut un peu particulier. En effet, le grand canton d'atchangbadè est composé de presque toutes les communautés vivant dans les autres cantons de la Kozah. On y trouve notamment des gens de yadè, Bohou (en grande majorité) des ressortissants de Tchitchao, Pya, Lama et autres.

A l'occasion de ces cérémonies, les jeunes du canton d'Atchangbadè rejoignent les cantons d'origine de leurs parents



Une prise des Evala (Photo d'archives)

respectifs pour y accomplir leurs rites traditionnels. C'est les ressortissants de toutes ces communautés qui ont émigrés vers Atchangbadè à la recherche des terres cultivables et ils ont fondé ce canton multicolore qui s'appelle Atchangbadè.

### De grands spectateurs aussi au rendez-vous

Comme à chaque année, les luttes Evala ont une fois encore attiré une foule de spectateurs dans la Kozah. Au premier rang de cette foule, le chef de l'Etat, son Ex-

cellence Faure GNASSINGBE, des membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée, des directeurs de sociétés, des ambassadeurs, des chefs traditionnels, des représentants des confessions religieuses (catholiques, protestants, musulmans, des prêtres et prêtresses du culte vodou. Des touristes étrangers (allemands, français etc.) profitant des vacances d'été étaient aussi à Kara

pour vivre cette ambiance festive.

### A côté de la culture, les affaires

Evala 2017 a été une occasion pour certains opérateurs économiques de faire la promotion de leurs produits à travers des manifestations organisées pour vanter la qualité de leurs produits. La foire Evala a été une tribune pour exposer les produits du terroir aux populations et aux touristes, des soirées culturelles agrémentées par

des artistes de la chanson ont offerts des spectacles riches en émotion.

### Le SP/CNLS dit attention au Sida

Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida (SP/CNLS) a organisé pour la circonstance une campagne d'éducation nommée « condomize ». La campagne vise à sensibiliser les populations surtout les jeunes, tranche de la population qui est active sexuellement, sur la nécessité d'utiliser systématiquement les préservatifs lors des rapports occasionnels avec un individu autre que son partenaire. Utiliser à chaque fois et correctement le préservatif pour éviter d'attraper le virus d'Immuno Déficience Acquis était la bienvenue quand on sait qu'en pareilles circonstances les filles de joie des coins chauds de la capitale et partout ailleurs sur toute l'étendue du territoire migrent vers Kara pour offrir leurs services. Des jeunes filles, élèves, étudiantes, apprenties, par nécessité ou en quête de gain facile trouvent ce moment propice pour soutirer de gros sous aux fortunés qui utilisent les inconscients pour se défouler et éloigner le stress.

### Clôturer les terrains de lutte pourrait rapporter des recettes aux communes

Au-delà du caractère traditionnel, les luttes Evala sont d'abord un sport, une activité d'endurance physique pour identifier, dans la communauté les plus forts de chaque génération, ceux là qui sont capables de défendre la cité en cas d'agression. Tout comme le judo, le taekwondo, le football,

les evala sont un sport qui peut rapporter quelque chose à l'Etat si et seulement si on prenait soin de clôturer les terrains de lutte sur lesquels se déroulent les confrontations ; on pourrait prendre un ticket avant de pénétrer dans la clôture. A part les autorités politiques et les invités munis d'une carte d'invitation signée des services de la présidence ou du maire de la commune où se déroulent les luttes, toute personne non originaire de la Kozah devrait payer un ticket d'entrée. Comme pour un match de football, lorsque vous voulez avoir accès au stade, vous devez payer un ticket d'entrée. Cela à un triple avantage :

Le premier est sécuritaire. En effet, lorsque le terrain de lutte est clôturé, on n'a pas besoin de déployer des centaines de forces de l'ordre dans les environs ; le lieu de l'évènement étant déjà protégé par le mur de la clôture. Le deuxième avantage est que cette mesure va décourager ceux qui désertent les bureaux pour soi disant suivre le Chef de l'Etat dans ce déplacement alors que le Président ne les a pas invités à prendre part. Le troisième avantage tient à l'utilité de ces tickets. En effet, ces tickets pourraient servir à alimenter les caisses de la mairie pour lui permettre de prendre en charge les blessés au lieu que le Président de la République s'en charge via la fondation GNASSINGBE Eyadéma comme si les luttes Evala rapportaient quelque chose au Président de la République personnellement. Une réflexion doit être menée en ce sens dans le cadre des éditions à venir.

V. Eyawè

La  
Montagne

Réécupéré :

0541/08/01/16/HAAC du 8/01/2016

Directeur de Publication :

Vendelin M.P. MOUKPE  
(alias Eyawè).

Siège : Agoè ANOME  
dernière NAPA Vallée.

Tél : 90 01 99 46 91 91 39 51

E-mail : pmoukpe@yahoo.fr

Comité de Rédaction :

H. VARAGNI

Honorine MOUKPE

KONDOKI SEM

V. Eyawè

Infographie :

Tchak K. Phillip

Distribution :

T. B. Yves

Imprimerie :

La Colombe

Tirage : 2000 exemplaires

Pour vos publicités,  
annonces et publi-reportages,  
consulter le journal  
La Montagne aux numéros  
90-01-99-46  
91-91-39-51

## Sommet citoyen de la Société Civile de la CEDEAO à Lomé

# Des recommandations pour renforcer le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance

Sous l'égide de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les universités sociales du Togo en collaboration avec d'autres organisations de la Société Civile,

cratiques dans l'espace CEDEAO ; renforcement du dialogue social; Responsabilité Sociétale des Entreprises dans le secteur des industries extractives : 3 facteurs clé pour

et s'engager à les intégrer dans la législation nationale pour l'intérêt général des populations de l'espace communautaire ;

- Adopter et de mettre en œuvre des réfor-

matives dans tous les pays;

- Œuvrer à l'effectivité de la recommandation visant à la limitation des mandats présidentiels dans les pays membres ;

- Evaluer les engagements des gouvernements par rapport à leur adhésion à l'initiative pour la transparence dans les Industries extractives ;
- Elaborer un document de politique et de stratégie de protection social des travailleurs et des populations dans l'espace CEDEAO ;
- Veiller à l'application effective de la Politique environnementale de l'Afrique de l'Ouest ;
- S'engager à accompagner toutes les initiatives visant la promotion du travail décent dans les mines

- Mettre sur pieds un mécanisme de transparence dans l'exploitation et le circuit de commercialisation des produits miniers ;
- Prendre en compte des instruments juridiques (conventions fondamentales, conventions spécifiques et lois nationales) réglementant le secteur minier dans tous les accords de coopération bilatérale et multilatérale.

Les universités sociales du Togo, initiateur de ce sommet s'engagent à prendre toutes les mesures idoines pour le suivi des recommandations et à convoquer une prochaine assise pour faire le bilan des activités de mise en œuvre.

V. Eyawé



Le représentant permanent de la CEDEAO et le coordonnateur du sommet Citoyen de société civile



Vue partielle des participants

les organisations syndicales de pays de l'espace communautaire, ont organisé du 13 au 15 juillet à Lomé un sommet citoyen sous régional sur le Protocole de la Démocratie et la Bonne gouvernance de la CEDEAO.

Les organisations ayant pris part à cette rencontre proviennent du Bénin, de la côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée Conakry, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Togo. Durant ces trois jours, les panélistes ont planché sur des thématiques telles que : la bonne gouvernance : un vecteur fiable de démocratie et de développement ; Focus sur le protocole de bonne gouvernance de la CEDEAO ; Bonne gouvernance et citoyenneté : rôle des sociétés civiles africaines, démocratie et réformes institutionnelles et constitutionnelles; l'armée et les forces de sécurité dans un état démocratique, comment parvenir à des élections libres et démo-

booster le développement économique et social en Afrique de l'Ouest ; nouveaux médias et leur contribution à la promotion de la bonne gouvernance en Afrique ; bonne gouvernance et croissance inclusive pour une cohésion sociale.

A l'issue des échanges, des analyses, des débats francs, fructueux et par moment houleux, les participants ont formulé des suggestions et recommandations contenues dans une déclaration à l'endroit des décideurs.

Entre autres recommandations aux Etats membres de la CEDEAO :

- Composer avec la société civile et les organisations syndicales comme entités pour le suivi et la mise en œuvre du protocole de démocratie et de bonne gouvernance de la CEDEAO ;
- Valider les amendements de la société civile et des organisations syndicales au protocole

mes constitutionnelles et institutionnelles qui garantissent une mise en œuvre efficace du protocole de démocratie et de bonne gouvernance de la CEDEAO toilette ;

- Ratifier les conventions 176, 102, 155 de l'OIT en lien avec la protection sociale et la sécurité et santé au travail ;
- Adopter des textes législatifs et réglementaires qui favorisent l'implémentation effective du protocole ;

Aux instances de décisions de la CEDEAO de :

- De mettre en place une commission spécialisée pour le suivi évaluation de la mise en œuvre du protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO ;

- Mettre en place une commission indépendante d'experts chevronnés pour le suivi des processus électoraux dans l'espace communautaire ;
- Garantir le respect strict des principes d'alternance politique et

- Veiller au respect du principe républicain et apolitique des armées nationales ;
- Mettre en place des mécanismes communautaires pour la promotion de l'emploi décent, la protection sociale pour tous et prendre des mesures pour l'adoption et la mise en œuvre d'une politique inclusive sur la RSE au niveau de l'espace avec la participation effective des partenaires sociaux et d'autres OSC crédibles ;

- Veiller à l'harmonisation des instruments juridiques régissant le secteur minier en vue d'éviter la concurrence entre les pays et les tra-

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL  
"Ma Contribution"



Fonctionnaires, Commerçants, Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.  
CONTRIBUONS TOUS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...  
PAYONS NOS IMPÔTS !

## Recrutement de 200 agents à la CNSS en 3 mois

# Mention Honorable à la DG Ingrid AWADE

Qu'on l'aime ou qu'on la déteste, peu importe, la DG de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale Ingrid AWADE a réalisé une prouesse qui force l'admiration et les félicitations de la jeunesse et des laissés pour compte. Portée à la tête de cette institution à caractère social, il y a à peine 4 mois, Ingrid AWADE a réalisé une prouesse qu'aucun Directeur Général dans notre pays n'a égalée, surtout par les temps qui courent. Pendant que certains Directeurs de société se plaignent du manque de ressources pour recruter les jeunes diplômés sans emplois, certains allant même jusqu'à réduire les effectifs de leur personnel sous divers prétextes souvent fallacieux, la Directrice Générale de la CNSS a procédé en 3 mois à des recrutements massifs.

### La stratégie gagnante d'Ingrid AWADE

Dès sa prise de fonction en Avril 2017, l'ancienne élève brillante des collèges Adèle et Chaminade de Kara a demandé à ses services techniques de lui présenter la pyramide d'âge du personnel de la CNSS. A l'analyse de cette pyramide d'âge, Ingrid AWADE se rend compte que le personnel qui sera admis à la retraite dans les 3 prochaines années est énorme. Il lui faut donc préparer la relève en recrutant ceux qui, à ces postes, auront aussi acquis de l'expérience pour gérer la boîte. La pyramide des âges lui a aussi permis de constater qu'il y a encore certains agents qui ont dépassé l'âge de départ à la retraite mais qui sont toujours en fonction alors que leurs postes ne sont pas politiques.

Enfin, la Directrice Générale a constaté qu'il y a un grand nombre de tem-

poraires, de stagiaires de longue durée. La DG Ingrid AWADE a pris d'importantes décisions à savoir :

1- La mise à la retraite de tous les agents frappés par la limite d'âge 60 ans y compris le Directeur Général Adjoint

2- Le recrutement de tous les temporaires sous contrat à durée indéterminée, statuts qui leur confère tous les privilèges et avantages liés à un salarié dans une entreprise publique.

L'un d'eux que nous avons rencontré nous a déclaré : *« j'ai 48 ans aujourd'hui et j'étais toujours temporaire ; grâce à Ingrid AWADE, je suis devenu aussi un*



Ingrid Awadé, DG de la CNSS



Siège de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

*travailleur à part entière de la CNSS. Que Dieu la protège et la garde».*

### Le caractère humaniste d'Ingrid AWADE a pesé aussi dans la balance

Réussir à recruter plus de 200 agents au contrat à durée indéterminée (CDI) ne relève pas uniquement de l'intelligence. Il y a aussi le caractère philanthrope de la Directrice Générale. Tout le monde ne se soucie pas du social,

le chômage des jeunes ne préoccupe pas grand monde. Ils sont rares les hommes et les femmes qui se préoccupent de la souffrance de leurs semblables. Il faut être père ou mère d'un enfant diplômé et sans emploi et vous comprendrez combien cette situation est difficile et pesante. Le travail louable, salutaire et humaniste que la DG de la CNSS Ingrid AWADE est entrain d'abattre en recrutant 200 agents en 3 mois nous renforce dans no-

tre conviction que si nos entreprises publiques, étaient gérées comme il se doit une bonne partie du chômage des jeunes serait résorbé ; une bonne partie des volontaires nationaux de l'ANVT qui ont terminé leur 5 années et se retrouvent présentement à la maison auraient un emploi pour peu que les autres DG fassent comme Ingrid AWADE. Si Ingrid AWADE n'était pas philanthrope, elle aurait pu comme on le

voit ailleurs procéder plutôt à des réductions d'effectifs expliquant qu'elle a hérité d'une situation catastrophique. Ensuite, elle aurait assez de sous pour se payer des vacances à Dubaï ou se donner d'autres loisirs chèrement payés.

Ce qui se passe à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale est une révolution nécessaire et bénéfique. Elle devrait faire tâche d'huile et permettre à l'administration et au secteur parapublic de se débarasser du personnel vieux, fatigué, malade improductif et budgétivore pour intégrer des jeunes diplômés plus compétents maîtrisant à merveille les nouvelles technologies. Son courage mérite d'être reconnu, salué et apprécié et va dans la droite ligne de la politique du Chef de l'Etat qui placé ce mandat sous le signe du social.

Bon vent au DG Ingrid AWADE.

Vendelin MOUKPE

## Elimination des violences faites sur les enfants au Togo **Le projet "éducation sensible au genre et sans violence" de Plan International Togo fait le bonheur des enfants des régions Centrale et des Plateaux**

Après un peu plus de deux ans de mise en œuvre du projet "éducation sensible au genre et sans violence" par les ONG partenaires de Plan International Togo dans les régions Centrale et des Plateaux, les populations de ces localités apprécient et savourent bien les retombées de ce projet. Le constat a été fait au cours d'une émission organisée par les ONG partenaires pour échanger sur le travail fourni jusqu'alors dans le cadre de ce projet et son impact auprès des bénéficiaires. L'émission a été animée par Yao Marcel Toyi, président du Réseau des Journalistes et Communicateurs spécialisés en Education (RJCE) avec comme invités les enfants, les acteurs communautaires, les responsables des institutions de l'Etat, et les responsables de l'ONG Plan International Togo.

Évaluer des projets d'accompagnement de l'Etat dans le but d'éradiquer le phénomène de violence sur les enfants à l'école et au sein des communautés dans le cadre du projet « éducation sensible au genre et sans violence », voilà l'objectif de cette table ronde. Le débat a été ouvert après la présentation des acteurs pré-

sents dont Mme ALAKA KOFFI Adjo, coordinatrice protection des enfants à Plan International Togo, M. BILAKE Ekpaou, Inspecteur des Enseignements primaires et Secondaires de Blitta, ainsi que d'autres invités. Dès l'entame du débat, l'animateur a fait le constat selon lequel le vœu de chaque enfant est de vivre dans un environnement familial, scolaire et communautaire épanouissant. Ce désir ar-

des Enfants s'évertuent à prendre toutes les dispositions pour éliminer toutes les formes de violence, certains acteurs font main basse sur des cas de violence sur les enfants. Ces acteurs chargés d'éduquer les enfants sont malheureusement auteurs de violence soit par pure ignorance ou soit par pure méchanceté. Que faire alors pour aider l'Etat à accomplir pleinement sa mission de protection des enfants ?

son père géniteur qui a voulu abuser d'elle. On l'a dénoncé et il a été arrêté emprisonné. L'enfant est soignée, réinsérée et est en classe de 4<sup>ème</sup> actuellement. Les villageois ont décidé que son papa quitte le village.

**Témoignage 2 :** Dans l'Est - Mono, il y a eu viol d'une mineure de 14 ans par son professeur titulaire. Lors des travaux champêtres organisés par l'école et super-

ces sexuelles, psychologiques et physiques. Les violences économiques : le cas des enseignants qui utilisent les élèves dans des champs pour le métayage, les parents qui envoient leurs enfants faire le métayage pour leur procurer de l'argent. Face à ces violences, les OSC membres mènent des activités sur le terrain afin d'éliminer ces violences faites aux enfants. Il s'agit des activités de communication, de sensibilisations, de plaidoyers, des formations des enseignants et inspecteurs, l'élaboration des codes de discipline positive, les méthodes alternatives à la violence, les activités de proximité telles l'encadrement des clubs de pères de mère set d'enfants, le suivi.

Les responsables de Plan International Togo présents ont reconnu l'amélioration enregistrée au niveau des violences faites sur les enfants non seulement sur le plan scolaire mais aussi dans les communautés. Il faut souligner que la plupart des dénonciations sont faites par les enfants eux-mêmes. Ce qui démontre aussi leur maîtrise de la problématique et surtout leur engagement à participer activement à leur propre protection. D'ailleurs grâce à ce projet, l'école est mieux perçue comme lieu de sécurité pour les enfants. Ce qui a fait baisser le taux d'abandon, la répartition inéquitable des tâches entre les élèves filles et garçons à l'école et dans les foyers.



dent des enfants est partagé par leurs parents, les enseignants, les Organisations de la Société Civile actives dans le domaine de la protection et l'Etat. Malheureusement, ce vœu n'est pas toujours réalisé. La preuve pendant que l'Etat et les Organisations de Protection

Voilà la problématique face à laquelle Plan International Togo, a voulu trouver une solution en initiant le projet « éducation sensible au genre et sans violence ». Deux ans après sa mise en œuvre, un constat de réussite se dégage surtout auprès des bénéficiaires. Car non seulement tout le monde s'accorde à reconnaître que la violence sur les enfants existe dans notre pays mais également se dit prêt à le combattre et même à dénoncer d'éventuels cas dans la communauté. Des témoignages ont même été recueillis.

visés par le titulaire, ce dernier, une fois au champ, envoie l'une des élèves à un endroit un peu plus éloigné, prend des dispositions pour la rejoindre et abuse d'elle. Les agents de Plan International Togo informés, ont joint l'action sociale qui a son tour a reporté les faits à la gendarmerie. Après investigation, il ressort que le monsieur est à sa 4<sup>ème</sup> victime. Et que même à l'école, au bureau, il couche avec ses élèves. Il a été emprisonné.

Les invités reconnaissent les différents types de violences à savoir les négligences vis-à-vis des enfants handicapés, les privations de nourriture aux enfants, les violen-

**Témoignage 1 :** Une fille de 14 ans blessée par

A. Hakim

## Code de la santé (suite)

### Chapitre V : Prévention et lutte contre les épidémies

**Section I :** vaccination contre certaines maladies transmissibles

#### CHAPITRE V - PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES EPIDEMIES

**Section 1 -** Vaccination contre certaines maladies transmissibles

#### Article 64.

L'administration des vaccins est obligatoire au cours de la première année de vie. Les différents rappels de ces vaccins sont également obligatoires dans les délais requis.

Un arrêté du ministre chargé de la santé définit chaque fois que de besoin la liste de ces vaccins,

Les parents ou les tuteurs sont personnellement tenus de faire vacciner leurs enfants.

#### Article 65.

Les infractions aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article précédent sont sanctionnées des peines correspondantes au délit d'abandon de famille prévu par le code pénal.

**Article 66.** Le ministre chargé de la santé rend obligatoire dans les zones menacées par une épidémie la vaccination contre l'affection en cause lorsqu'il existe un vaccin efficace. On entend par épidémie une

apparition et propagation d'une maladie infectieuse et contagieuse qui frappe en même temps et en un même lieu un grand nombre de personnes.

#### Article 67.

Toute personne qui exerce une activité professionnelle l'exposant à des risques de contamination doit être obligatoirement vacciné. Les dépenses entraînées par ces vaccinations sont prises en charge par l'employeur.

#### Article 68.

La politique nationale d'immunisation est déterminée par décret en conseil des ministres.

**Section 2 -** Autres mesures destinées à prévenir la propagation de certaines maladies contagieuses

#### Article 69.

Certaines maladies contagieuses doivent faire l'objet de déclaration obligatoire. La liste de ces maladies est établie par arrêté du ministre chargé de la santé. La désinfection est obligatoire pour certaines maladies faisant l'objet d'une déclaration obligatoire dont la liste est établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

#### Article 70.

La déclaration à l'autorité sanitaire de tout cas de l'une des maladies de la liste prévue à l'article 69 précédent est obliga-

toire pour tout médecin et tout(e) infirmier (ère), sage-femme, technicien (e) supérieur (e) de santé, assistant (e) médical (e) responsable d'une formation sanitaire publique ou privée qui en a constaté l'apparition.

Tout décès dû à l'une des maladies figurant sur la liste prévue à l'article 69 doit être déclaré à l'autorité sanitaire dans les conditions prévues à l'alinéa précédent du présent article.

La manipulation et l'inhumation des corps sont faites par les services spécialisés.

#### Article 71.

En vue d'enrayer tout danger de propagation des maladies transmissibles, il pourra être pris un décret sur proposition du ministre chargé de la santé, instituant l'état d'alerte sanitaire dans une localité ou une région; dans ce cas, des mesures obligatoires d'hygiène et de pro-

phylaxie sont appliquées durant une période déterminée et renouvelable au besoin.

#### Article 72.

Toute infraction à ces mesures sanitaires est passible d'une amende de cinquante mille (50.000) à cinq cent mille (500.000) francs CFA et d'une peine d'emprisonnement de quinze (15) jours à un (01) mois ou de l'une de ces deux peines seulement.

## INSOLITE

### La Fille du Roi a épousé un caïman

Fati était la 12<sup>ème</sup> fille du Roi Anakonda, héritier du trône Amanga. Cette petite dynastie règne depuis 2 siècles là-bas dans une localité coincée entre les collines du Malfakassa. Fati était très belle, rayonnante et sa corpulence ne laissait aucun garçon indifférent. Chacun s'arrêtait pour admirer cette noble créature qu'aucune Miss Togo d'aujourd'hui ne pouvait rivaliser tellement elle séduisait. Le père de Fati, le roi Anakonda dû interrompre ses études primaires pour la garder enfermée à la maison afin qu'aucun enseignant ne puisse briser la virginité de cette étoile du malfakassa. Dans le petit marché aux ignames et au gombo sec du village, toutes les conversations autour des pots de Tchakpa (boisson locale faite à base du sorgho) tournaient autour de la beauté de Fati. Consciente que tout le monde admire sa beauté, Fati commença à dédaigner tout garçon qui voudrait lui faire des avances. Comme elle atteignit les 25 ans, âge auquel toute fille est censé dans le milieu

avoir fondé son foyer, son père, le roi Anakonda entreprit de lui proposer des garçons au choix. Mais peine perdue, car Fati à la vue d'un garçon disait sèchement à son papa que ce dernier n'est pas de son goût. Tous les fils des notables du Roi Anakonda défilèrent dans la cour du souverain sollicitant la main de Fati, mais rien n'y fit.

Fati intraitable, disait non à chaque fois. Même le fils de Kpotou, acheteur du Kapok qui était le seul à posséder une moto yamaha dans le milieu a mordu la poussière quand il tenta de courtiser Fati. Les années passèrent et Fati restait toujours célibataire jusqu'à l'âge de 30 ans. Un jour du marché du village, alors que toute la famille est partie chercher de quoi faire la sauce du soir, un jeune s'introduisit dans la cour du roi. Le Roi était à la sieste et Fati qui, comme à l'accoutumé s'était interdite les sorties, croisa le visage d'un jeune homme. A la vue du jeune homme, une certaine chaleur traversa tout le corps de

Fati. Le jeune la fixa du regard et Fati baissa son visage, un coup de foudre venait de prendre la fille du Roi.

Vite, Fati alla réveiller son père et lui dit : viens, papa, l'homme idéal que j'attendais est arrivé. Viens voir comme il est beau et élégant. Je suis prête à épouser celui-ci s'il me le demande. Tous les autres du village, je les connais, ils ne me plaisent guère. Le Roi Anakonda quitta son lit, sortit à la rencontre du jeune. Après les salutations, le Roi demanda à l'étranger l'objet de sa visite. Ce dernier esquissa un sourire et déclara. « J'ai appris que tu as une très belle fille. Je suis venu tenter ma chance. Je ne suis pas de votre village ; je viens d'un pays lointain. Mais si tu me laisses ta famille, je la rendrai heureuse. je suis propriétaire de tous les poissons qui vivent dans le fleuve de mon village. Si ta fille accepte m'épouser, elle aura des poissons en abondance et tous les jours».

Suite à la p 7

## NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39

## LES PARONYMES

Des mots qui ont une phonétique assez proche (sans être homonymes) mais dont le sens diffère. A l'instar de :

A l'insu de / A l'issue de

- A l'instar de signifie « comme ».

Leur société a développé ce nouveau produit à l'instar de ses concurrents.

- A l'insu de signifie « sans que cela soit su »

- Ne prenez aucune décision à l'insu du responsable

- A l'issue de signifie « à la fin de ».

- Une décision devra être prise à l'issue de la réunion.

Affleurer/Effleurer

- Affleurer signifie « sortir de la surface de l'eau, du sol... »

S'emploie sans complément d'objet

- On voyait au loin les icebergs affleurer.

- Effleurer signifie « signifie à peine ». Il s'emploie tou-

jours avec un complément d'objet direct.

- Elle sentit soudain une main effleurer son bras.

Effleurer s'emploie également dans un contexte abstrait pour signifier « aborder, envisager superficiellement ».

- La question fut juste effleurée au cours de la réunion.

- Cela ne m'a pas effleuré l'esprit.

Affliger/Infliger

- Affliger signifie « causer une douleur, notamment une douleur morale ».

- Son triste sort nous afflige.

- Une telle conduite ne peut qu'affliger son entourage.

- Infliger signifie « faire subir un châtement à quelqu'un ».

- On le soupçonnait d'infliger de mauvais traitements à ses enfants.

Agonir/Agoniser

-agonir quelqu'un c'est l'injurier. Agonir se construit toujours avec un complément qui désigne la personne qui se fait injurier.

-Le chauffeur a agonisé d'injures le pauvre piéton.

Agoniser signifie « être à l'agonie, s'éteindre ». Il s'emploie à propos d'une personne proche de la mort.

- Elle l'imaginait agonisant dans sa voiture accidentée.

- Agoniser s'emploie également dans un sens figuré dans le sens de « décliner, s'effondrer ».

- L'empire du grand père agonisait lentement.

Brides/Bride

- Brides signifie « fragments, petit morceaux »

- Il n'avait entendu que quelques brides de la conversation.

- Heureusement, il lui restait des brides

d'anglais.

- La bride est la pièce de harnais qui sert à diriger le cheval.

- Le cavalier marchait à côté de son cheval en le tenant par la bride.

- La bride entre dans de nombreuses expressions notamment pour évoquer de plus ou moins grandes entraves à la liberté.

- Tenir en bride : réfréner, maintenir.

- Lâcher la bride à quelqu'un : lui laisser plus de liberté

- Avoir la bride sur le cou : rester libre d'agir.

- A bride abattue : sans aucune retenue, très vite.

Collision/Collusion

- La collision, c'est le choc provoqué par deux corps qui se rencontrent.

- Le train est entré en collision avec une voiture.

- Une collusion, c'est le fait de s'entendre secrètement dans le but de nuire à quelqu'un.

- Nous dénoncerons cette collusion.

Compréhensible/Compréhensif

-Compréhensible signifie « qui peut être compris facilement ».

-Quand on connaît son passé, sa réaction est tout à fait compréhensible.

- Compréhensif signifie « qui peut facilement comprendre ». Il s'emploie à propos de personnes.

-Elle s'est toujours montée compréhensive à son égard.

-Conjecture/Conjoncture

- Conjecture signifie « opinion fondée sur les apparences ».

- C'est une simple conjecture sur laquelle on ne peut s'appuyer sérieusement.

Conjoncture

signifie « situation ré-

sultant d'un processus d'un concours de circonstance » et plus largement « situation à un certain moment ».

La conjoncture actuelle ne nous permet pas d'espérer de meilleurs résultats.

Consommer /Consumer

-Consommer quelque chose c'est en faire usage jusqu'à sa disparition complète. Consommer s'emploie plus particulièrement à propos de denrées alimentaires et de sources d'énergie.

-Consommer du pain, de la viande ?

-Un moteur qui consomme peu d'essence.

-Consumer signifie « détruire entièrement par le feu ». Consumer est le fréquent au participe passé ou en tournure pronominale.

- La cigarette, entièrement consumée, pendait à ses lèvres.

- La mèche se consume peu à peu.

Décerner /Discerner

Décerner signifie « accorder, donner à titre de récompense »

- On lui décernera la médaille du travail

Bien qu'il fasse encore nuit, je discerne au loin la silhouette d'une grande bâtisse.

- Comment discerner le vrai du faux dans toute cette affaire

Dénudé/Dénué

Dénudé signifie « qui a été mis nu, dépouillé ». Il s'emploie à propos de noms concrets.

- Des épaules dénudées.

L'ampoule pendait au bout d'un fil de cuivre dénudé.

Dénué signifie « qui manque de, qui est dépourvu de ». Cet adjectif ne peut s'employer seul : il est toujours suivi d'un complément introduit par de.

## Insolite (suite)

## La Fille du Roi a épousé un caïman

Suite de la p 6

Le roi tourna vers sa fille, Fati et lui demanda si elle est intéressée par le jeune homme. Sans hésiter, Fati déclara à son papa que c'est l'homme de ses rêves, qu'elle est prête à le suivre immédiatement pour qu'aucune rivale éventuelle ne l'arrache. Mais le père lui dit : « Fati, tu ne peux pas le suivre tout de suite, tu dois attendre. Ta mère qui est partie au marché doit venir le connaître et avec les yeux de femme, elle pourra dire si ce monsieur inspire confiance ». Non répondit Fati, je veux le suivre au moins pour connaître chez lui et je reviendrai demain

afin qu'on puisse préparer le mariage ».

Paf ! Le jeune homme salua le Roi et parti avec sa fiancée. Ils marchèrent des heures durant, traversèrent des marécages, des bois et des plaines. Puis ils arrivèrent au bord d'un fleuve. Le jeune dit à Fati : « attend-moi ici ! Notre village est derrière ce fleuve, je vais chercher une pirogue et nous allons traverser ensemble » Fati se reposa sur un rocher attendant le retour de son amant qui venait de se jeter à l'eau. Quelques minutes après, Fati entendit un bruit fracas-

sant comme un coup de tonnerre. Elle fut prise de vertige et de frayeur. Quand le malaise passa, elle aperçut un gros caïman avançant vers elle. Elle se leva et se mit à crier au secours. Mais le caïman lui dit : « c'est moi ton amant, je t'ai promis du poisson tu en auras assez car tous les poissons qui sont dans ce fleuve m'appartiennent. Pendant qu'elle criait des pêcheurs qui n'étaient pas loin de là intervinrent et à leur vue le caïman plongea dans l'eau et ces derniers sauvèrent Fati et la conduisit chez ses parents au village Amanga.

# Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%